

Charte informatique du Lycée des Métiers des Grands Lacs

Cette charte a pour objet de définir les règles d'utilisation des périphériques réseaux du Lycée Professionnel.

Ces règles s'appliquent à toute personne, élève, enseignant, personnel administratif ou technique, autorisée à utiliser le réseau pédagogique.

Elle s'inscrit dans le cadre des lois en vigueur.

1. Accès aux ressources informatiques

Droits	Obligations
Chaque utilisateur se voit attribuer un compte individuel en début d'année scolaire (nom d'utilisateur et mot de passe) qui lui permet de se connecter au réseau pédagogique du lycée.	Chaque utilisateur s'engage à ne pas communiquer son mot de passe à d'autres utilisateurs.
Chaque utilisateur peut accéder aux ressources informatiques du lycée pour ses activités scolaires ou professionnelles.	Chaque utilisateur s'engage à accéder aux ressources à des fins scolaires ou professionnelles et à demander l'autorisation au(x) professeur(s) pour toute autre activité.

2. Respect des règles de déontologie informatique

Les utilisateurs s'engagent à prendre soin du matériel mis à leur disposition (chacun est responsable de son poste de travail) et à ne pas nuire à la bonne utilisation du réseau (impression de documents volumineux, téléchargement ou stockage de fichiers lourds...).

Ils ne doivent pas accéder à des informations appartenant à un autre utilisateur sans autorisation et s'engagent à signaler toute anomalie constatée au responsable informatique.

3. Respect de la législation

Droits	Obligations
Chaque individu a droit au respect de sa vie privée et de son image.	Chaque utilisateur s'engage à ne pas harceler ou porter atteinte à la dignité humaine d'un autre utilisateur par l'intermédiaire de message, texte, photos ou images provocants.
	Chaque utilisateur doit respecter l'ordre public et s'engage à ne pas diffuser des informations faisant l'apologie du racisme, de la pornographie, de la pédophilie et/ou de la xénophobie.
Chaque auteur possède un droit de propriété intellectuelle sur ses créations (son, image, texte).	Chaque utilisateur s'engage à respecter la propriété intellectuelle en vérifiant que les documents utilisés sont libres de droits ou autorisés à la copie.

Le non-respect de ces règles exposera le contrevenant à de possibles sanctions prévues dans le règlement intérieur de l'établissement.

Nom, Prénom :

Signature :

Classe :